

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance spéciale du Conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs tenue au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0, le 2 octobre 2013 à 20h00 au lieu et à l'heure ordinaires des séances :

Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Sylvain Charron, André Lavallée, ainsi que Mesdames Monique Monette-Laroche et Luce Lépine, conseillères, formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Ducharme, maire.

Est également présent Monsieur Jean-François René, directeur général.

L'avis spécial de convocation a dûment été signifié à Monsieur Claude Ducharme, maire, Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, Sylvain Charron et André Lavallée, conseillers ainsi qu'à Mesdames Monique Monette-Laroche et Luce Lépine, conseillères.

À 20h00, le maire déclare la séance ouverte.

Absent: Jacques Geoffrion, conseiller

Ordre du jour

1. Entente sur la gestion des constats d'infraction et des plaintes criminelles émis par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut
2. Comptes payés et à payer
3. Autorisation de dépenses
4. Cession des ordinateurs des élus municipaux
5. Période de questions
6. Levée de la séance spéciale

No 4584-10-13
Entente sur la gestion des constats d'infraction et des plaintes criminelles émis par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut

Attendu que la Cour municipale de Sainte-Adèle effectuera sous peu le traitement des infractions sommaires criminelles pour les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut;

Attendu que dans ces circonstances, l'Entente sur la gestion des constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec sur le territoire des Pays-d'en-Haut doit être remplacée;

Il est proposé par Monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par Monsieur Sylvain Charron, conseiller et résolu à l'unanimité:

Que le Conseil accepte les dispositions de l'entente à intervenir entre la Ville de Sainte-Adèle et les villes de Saint-Sauveur et de l'Estérel ainsi que les municipalités de Piedmont, Morin-Heights, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Sainte-Anne-des-Lacs, Wentworth-Nord, Saint-Adolphe-d'Howard et Lac-des-Seize-îes, concernant la gestion des constats d'infraction et des plaintes criminelles émis par la Sûreté du Québec sur le territoire de la Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut;

Séance spéciale du 2 octobre 2013

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 4585-10-13
Comptes payés
et à payer

Madame Monique Monette-Laroche, conseillère ne participe pas aux délibérations sur cette question compte tenu que son fils est directement concerné par cette dernière et s'abstient de voter.

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Monsieur Sylvain Charron, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'accepter la liste des comptes payés au 30 septembre 2013 pour un montant de 294 031.57\$ - chèques numéros 9394 à 9431.

D'accepter la liste des comptes à payer pour le mois de septembre 2013 au montant de 538 746.25\$ - chèques numéros 9440 à 9545.

D'accepter les états comparatifs et états financiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 4586-10-13
Autorisation de
dépenses

Attendu que certaines factures totalisent des sommes excédant 2500\$ chacune.

Il est proposé par Monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité:

D'autoriser les dépenses suivantes :

Nom du fournisseur	Montant
Ministère de la Sécurité publique	377 465,00 \$
Yvan Raymond	3 524,63 \$
Lafarge - 28513680	4 120,90 \$
Lafarge - 28513679	7 090,25 \$
Lafarge - 28479230	10 212,34 \$
Lafarge - 28479229	2 879,80 \$
Lafarge - 28496371	12 457,55 \$
Lafarge - 28496370	4 330,94 \$
Transport Paul Hébert	4 785,65 \$
Les Excavations Serge Gingras Inc.	3 651,89 \$
Les Excavations Serge Gingras Inc.	174 122,17 \$
Excavation Kevin Barrett	16 366,12 \$
Manaction	5 181,52 \$
LJG Service aux entreprises	2 923,60 \$
Les Excavations G. Paquin - 2513	13 440,58 \$
Les Excavations G. Paquin - 2504	12 071,55 \$
Les Excavations G. Paquin - 2512	2 684,04 \$
Les Entretien Michel Latreille Enr. - 964452	3 317,03 \$
Les Entretien Michel Latreille Enr. - 964451	7 916,03 \$
Excavation Gilles & Mathieu - 3058	4 154,06 \$
Excavation Gilles & Mathieu - 3056	6 896,32 \$
Excavation Gilles & Mathieu - 3054	7 762,23 \$
Corporation Financière Mackenzie	5 832,68 \$
SSQ Groupe Financier	2 874,66 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Séance spéciale du 2 octobre 2013

No 4587-10-13
Cession des
ordinateurs des
élus municipaux

Il est proposé par Madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité:

Que les membres du conseil advenant leur non réélection remettent à la municipalité tous les équipements (ordinateur, téléphone, système alarme etc.) à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de
questions

Période de questions :
Début : 20h05
Fin :20h10

No 4588-10-13
Levée de la
séance spéciale

Il est proposé par Monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par Monsieur André Lavallée, conseiller et résolu à l'unanimité de clore à 20h10 la présente séance spéciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Claude Ducharme
Maire

Jean-François René
Directeur général et
secrétaire-trésorier